

Adresse des membres du tribunal de district de Tonneins-la-Montagne (Lot-et-Garonne), lors de la séance du 26 brumaire an III (16 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des membres du tribunal de district de Tonneins-la-Montagne (Lot-et-Garonne), lors de la séance du 26 brumaire an III (16 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 276-277;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2005\\_num\\_101\\_1\\_18252\\_t1\\_0276\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18252_t1_0276_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

tendre qu'elle devait naturellement lui inspirer. Il y a trouvé les sollicitudes d'un pere qui se livre aux épanchemens de son coeur, au milieu de ses enfans. Si elle n'a pû rien ajouter à sa confiance en vous, elle lui a du moins donné des leçons utiles; elle lui a appris à connoître ceux qui sont ses amis et ceux qui feignent de l'être, à ne point confondre ceux qui ont constamment soutenu sa cause, avec ceux qui ne cherchent que le sang, l'agitation et le desordre.

Représentans, la Convention seule est notre espoir, seule elle est nôtre point de ralliement, cette vigueur, cette énergie que vous avés constamment manifestées dans toutes les crises qui nous ont tant de fois sauvés et toujours nécessaire conduiront au port le vaisseau de l'Etat, déjà les tyrans reunis abjurent leur coalition, déjà les peuples sont éclairés sur leurs interêts et embrasseront bientôt la cause que nous défendons, Représentans, demeurés à vôtre poste, jusqu'à ce que la Republique que vous avés fondée n'ait plus d'ennemis, ni dans son sein, ni au dehors, et jusques à ce que vous ayés cimenté la liberté du monde, parlez, nous sommes debout pour appuyer vos efforts.

ROUAIX, *secrétaire général et 7 autres signatures.*

*d*

[*L'administration et l'agent national du district de Semur à la Convention nationale, le 7 brumaire an III*] (7)

Citoyens Législateurs,

Nous avons reçus avec le plus grand enthousiasme votre adresse au peuple français, à la terreur qui engourdissoit les habitans de notre district, a succédé cette joie pure l'appanage de l'homme libre et vertueux que n'avez vous été présens à ces doux épanchemens de l'amitié et de la fraternité qu'elle a produit; vos coeurs attendris, vous auriez dit... Le francais aime sa patrie, la liberté est son idole; il aime la verité mais appuyée sur les bazes de la vertu, de la justice et de l'humanité.

Oui, Législateurs, nous l'avons lue cette adresse; transcrite sur nos registres, pour ceux qui viendront après nous. Elle leur rappellera ce qu'il vous doivent, gravée dans nos coeurs, elle sera notre guide. Les principes qu'elle contient assurent notre bonheur et le gouvernement républicain.

Notre confiance en vous est sans borne, continués citoyens Législateurs, a nous donner des loix sages comme vous l'avez fait jusqu'a ce moment, et nous par la pratique de toutes les vertus que vous avez mises à l'ordre du jour, nous tâcherons d'assurer le bonheur public, objet de vos sollicitudes.

GAUTHIER, *président*, MUNANT, *agent national et 5 autres signatures.*

(7) C 324, pl. 1398, p. 17.

*e*

[*L'administration du district de Nérac à la Convention nationale, le 29 vendémiaire an III*] (8)

Législateurs français,

Ce n'était pas assés pour vous d'avoir manifesté dans le rapport des trois comités, les principes de la plus profonde sagesse, d'avoir réuni tous les vrais amis de la liberté, en terrassant tous les faux patriotes, les intrigants et les vendales qui voulaient nous ramener à la barbarie par la terreur, vous venés encore par votre adresse au peuple français de consolider le grand système social fondé sur la vertu, la probité et la justice. Nous ne vous rétracerons pas, par de longues phrases, les services éclatants que vous ne cessés de rendre a la France républicaine, en renversant, par votre courage, la tyrannie en proclamant les vertus éternelles de l'humanité et en protégeant les bonnes moeurs. La plume ne saurait dépeindre toutes les vertus héroïques que vous avés mises en pratique, les coeurs seuls peuvent les sentir, recevés, représentans de la plus illustre de toutes les nations, les témoignages non équivoques de nos sentimens et de notre reconnoissance; Restés a votre poste, vous seuls pouvés amener le vaisseau de la révolution au port qui lui est préparé.

Le représentant du peuple Ysabeau, l'un de vos collègues délégué dans ce département, est venu développer avec énergie les principes consolans que vous venés enfin de fixer, il a scû distinguer l'homme vertueux et modeste, en même temps qu'il a foudroyé les intrigans et ces patriotes exclusifs qui osoient élever leur voix au dessus de celle de leur souverain légitime, il a emporté nos regrêts, en même temps qu'il a reveillé toutes nos espérances.

Fidèles a faire rigoureusement observer les loix, les administrateurs du district de Nérac, ne cesseront d'adresser leurs voeux a la Convention nationale, leur seul point de ralliement. Vive la République, vive la Convention nationale, périssent les intrigans et tous les ennemis de notre liberté.

Salut et fraternité.

QUATOEIL, *président*,  
DUMIAGOU, *agent national*  
et 5 autres signatures.

*f*

[*Les membres du tribunal de district de Tonneins-la-Montagne à la Convention nationale, s. d.*] (9)

(8) C 324, pl. 1398, p. 15.

(9) C 324, pl. 1398, p. 7. *F. de la Rép.*, n° 55, mention.

Citoyens Représentans,

Vous dire que nous avons lu votre adresse au peuple français, c'est vous dire que nous l'approuvons : depuis longtems les principes que vous y exposés étaient gravés dans nos coeurs : nous nous félicitons de n'être plus astreints à les taire. La révolution du 9 thermidor nous a fait faire un grand pas vers la liberté. Courage, Citoyens représentans, courage ; le peuple est las de sang et de terreur. Votre collègue Ysabeau nous a prouvé que vous ne vouliez que la justice, il a balayé les autorités constituées, la sentine de tous les vices, il a arraché le masque aux hypocrites semblables aux oiseaux nocturnes, que la clarté fait rentrer dans leurs sombres retraites, ces êtres malfaisans ont fui à l'aspect de la représentation nationale ; s'ils ont jetté un cri ce n'a pu être que le cri du désespoir. Ce représentant a aussi rendu à leurs familles des individus dont la patrie n'eût jamais à se plaindre. Il n'a cependant il faut le dire, que commencé son ouvrage, les agitations du département du Bec-d'Ambès ont absorbé tout son tems, celui ci demanderait maintenant sa présence, nous vous en conjurons au nom de la chose publique, citoyens représentans, prolongés au moins pour notre département sa mission dont le terme va expirer. Nul autre ne pourrait, mieux que lui, vous gagner et vous conserver le coeur de ses habitans, nul autre mieux que lui ne connaît l'esprit public.

*Suivent 6 signatures.*

*g*

*[Les membres du tribunal du district de Montauban à la Convention nationale, le 5 brumaire an III] (10)*

Citoyens Représentans.

La tyrannie avoit mis la terreur à l'ordre du jour ; vous y avés mis la justice. Nous bénissons avec tous les vrais républicains les mesures de prudence et de raison que vous venez de prendre pour assurer aux gens de bien la sûreté, la confiance et la liberté que d'insolens dominateurs, que des intrigans perfides avoient tenté de leur ravir.

Votre adresse au peuple français à ranimé tous les coeurs et réunis tous les suffrages ; nos ennemis même ne pourront vous refuser leur admiration et leur estime que les principes d'ordre qui l'ont dictée, dirigent constamment votre marche jusqu'à la fin ; que ce gouvernement révolutionnaire qui doit sauver la patrie soit l'effroy des méchants, et le refuge des bons citoyens.

Pour nous exclusivement attachés à nos devoirs, ne connoissant pour régulateurs et pour guides que la Convention et les sages loix qu'elle nous donne, nous offrons à la sur-

veillance la plus active nos opinions, nos travaux et notre vie entière, heureux si en nous dévouant sans réserve aux fonctions qui nous sont confiées, nous secondrons dignement vos vœux et vos intentions.

DELPECH, *président*, SÉGUY, *commissaire national*, ASTRUC, *greffier principal* et 6 autres signatures.

*h*

*[Les membres du tribunal civil du district de Moulins à la Convention nationale, s. d.] (11)*

Représentans,

Le peuple français veut la liberté, il vous a délégué ses pouvoirs pour briser ses fers ; investis de la puissance nationale, vous avez pris une marche imposante et digne du grand oeuvre qui devoit s'opérer, vous avez commencé par attaquer la tyrannie dans sa source, vous avez soutenu le choc de toutes les passions, de tous les intérêts opposés, vous avez détruit le fanatisme, anéanti le despotisme nobiliaire, vous avez déjoué et puni toutes les conspirations ; il n'est point de périls, point de dangers qui vous aient arrêté dans votre course majestueuse ; enfin, aujourd'hui les armées triomphantes de la République ont repoussés les ennemis du dehors, et la sagesse de vos loix révolutionnaires a fait justice de ceux de l'intérieur. Il n'en faut pas douter la régénération française est écrite dans la destinée des empires. La main invisible de l'être suprême a protégé, soutenu, dirigé vos travaux, ils surpassent les bornes de l'humanité.

Il vous reste encore à combattre un ennemi d'autant plus dangereux qu'il se cache dans l'ombre et se couvre du manteau du patriotisme, l'intrigant, l'égoïste, le faux patriote, l'ambitieux qui sont nécessairement agitateurs, méchants et sanguinaires, parce que le trouble et l'anarchie favorisent leurs projets liberticides, votre adresse au peuple les a abattu et déconcerté, en même tems qu'elle a porté le calme dans le coeur de tout bon français ; vous y professés des principes consolans qui relevent son courage et raniment ses espérances, tel qu'un pilote longtems battu par l'orage, oublie ses peines et ses dangers à l'aspect d'un air tranquille et serein. Le patriote ne se ressouvient plus des maux passés pour n'envisager que le bonheur dont vous voulez le faire jouir.

L'effet que votre adresse produit sur les habitans de cette cité se manifeste d'une manière sensible, de toutes parts, on se rapproche, on se rallie pour épancher sa joie : on se dit la Convention ne veut que le bien, elle n'aspire qu'à l'accomplissement du grand ouvrage qu'elle a commencé ; elle frappe les coupables, mais elle

(10) C 324, pl. 1398, p. 10. *F. de la Rép.*, n° 55, mention.

(11) C 324, pl. 1398, p. 12. *Bull.*, 27 brum., reproduction partielle.